

Merci à Patrice de me charger de l'information sur le Port Barrier. Je précise que je parle ici au nom de l'ARSOR : nous y avons travaillé ensemble durant l'intersaison :

Pas besoin de refaire tout l'historique, puisque :

- L'ARSOR a fait **2 infos** par mail à ses adhérents, **la première** en tout début d'année, assortie d'une **enquête** auprès de vous pour connaître votre position : merci pour vos réponses : plus de 70 % des adhérents ont répondu, et 98 % se sont déclarés favorables à la conservation du quai Barrier, c'est une belle quasi unanimité ! , **une deuxième** info a été réalisée début Mai . Et nous avons parlé du sujet lors de la réunion de quartier organisée par Mr le Maire en Juin dernier.

Pour bien comprendre le sujet, il faut rappeler que :

- **le port = 1 digue + 1 quai aujourd'hui il ne reste que le quai**
- **le port est sur le domaine maritime, ce qui signifie que le seul décideur est l'Etat, représenté par la Préfecture**
- **qu'à l'arrêt de l'exploitation de la carrière, il avait été décidé la destruction de la digue et le transfert du quai à la commune.**

Pour l'ARSOR, L'enjeu du Port Barrier est double :

- D'abord la préservation d'un élément de notre paysage et patrimoine commun, mais
- surtout l'impact sur l'environnement, notre plage, notre dune, nos maisons de la démolition d'un port construit en 1892, 30 ans avant la création des Sables d'or. Cette démolition ne peut pas être neutre : **Nous avons tous constaté que la géographie de notre plage avait changé** (par exemple une marche de sable de + de 2 m de haut au centre de la plage) **à la suite de la destruction de la digue du port Barrier : cela explique notre inquiétude quand les mêmes décideurs de la destruction de la digue barrier s'attaquent à la destruction du quai Barrier, lui-même abîmé du fait de la destruction de la digue...**

Lettres au Préfet (dont une récente en Juillet, restée sans réponse), réunions multiples avec les administrations concernées : l'ARSOR a tout tenté auprès de la Préfecture, de la Mairie, et du Carrier, D'accord avec les autres associations, notamment celle des pêcheurs plaisanciers du port Barrier.

- **Auprès de la Préfecture**, pour l'alerter sur les lourdes conséquences de la destruction de la digue et donc obtenir une étude préalable d'impact sur l'environnement : aucun écho sur ce point, l'administration est sourde, seul l'aspect financier est pris en compte et la position est : si la commune ne reprend pas la concession du port Barrier, on applique *-aveuglement-* la

réglementation qui veut qu'après la concession donnée à la carrière, obligation est faite au carrier d'un retour à l'état antérieur, c'est-à-dire l'état de 1892, 30 ans avant la création des Sables d'or ...

- **Actions Auprès de la Mairie et du carrier** : Nous avons cherché à ce que l'argent consacré à la destruction du quai soit affecté à son maintien, mais la Mairie exige, pour reprendre la concession, une garantie de 50 ans, ce qu'aucune entreprise ne peut donner...
- On peut comprendre que **la Commune** prenne des précautions et ne s'engage pas dans l'inconnu budgétaire (on parle ici de millions d'€), mais **elle ne nous a pas soutenu dans notre demande d'étude d'impact préalable, contrairement à sa promesse de campagne.**

Alors, en bout de course, face à la Préfecture qui ignore les questions environnementales et ne pense qu'à refiler le bébé à la Commune, Commune qui n'a pas les moyens de reprendre la concession, et **alors que ces décideurs n'ont pas perçu l'intérêt touristique et patrimonial du site, ni anticipé les problèmes futurs, le Préfet, d'accord avec la Mairie, a pris la décision de détruire le quai Barrier en septembre**, sans qu'aucune étude d'impact de cette destruction ne soit menée

Faute d'étude, C'est un saut dans l'inconnu : Personne ne sait ce que sera cet endroit après la destruction, personne ne sait ce qu'il restera de l'esplanade, de la route qui y mène, de la cale à bateaux, et au-delà, personne ne peut prédire les impacts à terme de la destruction du quai Barrier sur notre plage.

Le dossier n'est pas clos : Les travaux vont commencer, il faudra être sur le pont, et être vigilants pour qu'on ne laisse pas un champ de ruines et qu'on préserve, en particulier, un accès au rivage : on rêve de pouvoir aller se promener jusqu'au Vieux Bourg à pied le long de la mer (Servitude longitudinale du littoral) . Nous savons pouvoir compter sur l'équipe municipale avec laquelle nous avons toujours eu un dialogue franc et continu. Je souhaite pour ma part que la nouvelle équipe de l'ARSOR consacre au sujet autant de temps, d'énergie et d'engagement que notre ami Patrice OUZILLEAU.